

PIERsoGEST
Société par Actions Simplifiée
Capital de 500.000 Euros
Siège social : 810 Chemin des Berles
83230 BORMES-LES-MIMOSAS
434 829 214 - RCS TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 1^{er} décembre à 14.30 heures,

Au siège social à BORMES-LES-MIMOSAS,

La société "**GROUPE PIERSANTI**", société à responsabilité limitée, au capital de 2.000.000 Euros, ayant son siège social à BORMES-LES-MIMOSAS (83230), 810 Chemin des Berles, Z.I. Le Pérussier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 823 594 973,
Représentée par son gérant Monsieur Fabien PIERSANTI.

Associée unique et Président.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- La modification de l'article 13-3-1 alinéa 1 des statuts.
- La constatation de la démission du Directeur Général.
- La désignation d'un nouveau directeur général.

La société J&S PARTNERS, représentée par son cogérant Monsieur Sandro PIERSANTI, est présente.

PREMIERE DECISION – Modification de l'article 13-3-1 des statuts.

L'associée unique décide de modifier l'article 13-3-1 alinéa 1 des statuts de la façon suivante, afin de rendre possible la désignation d'une personne morale en qualité de Directeur Général :

ARTICLE 13 – DIRECTION DE LA SOCIETE

3. DIRECTEUR GENERAL ET/OU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

1 - Nomination – Durée du mandat

Alinéa 1

Un ou plusieurs directeurs généraux et un ou plusieurs directeurs généraux délégués, personnes physiques ou morales, associés ou non, peuvent être désignés par une décision de



l'associé unique ou par une décision collective des associés délibérant dans les formes et conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions ordinaires.

DEUXIEME DECISION – Constatation de la démission du Directeur Général

L'associée unique constate la démission de Monsieur Sandro PIERSANTI, Directeur Général, à compter de ce jour, 1^{er} décembre 2025.

Elle le remercie de sa collaboration et lui donne quitus entier et sans réserve de son mandat.

TROISIEME DECISION – Désignation d'un nouveau Directeur Général

L'associée unique décide de désigner en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour 1^{er} décembre 2025 et pour une durée indéterminée :

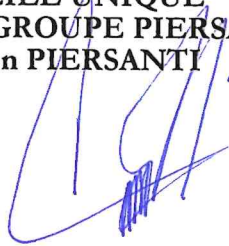
- **La société J&S PARTNERS**, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est situé à BORMES-LES-MIMOSAS (83230), 813 Chemin des Berles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 993 813 682.

Mention de cette désignation sera faite sur l'extrait Kbis de la Société.

La société J&S PARTNERS, représentée par son cogérant Monsieur Sandro PIERSANTI, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

L'ASSOCIEE UNIQUE
P/O La société « GROUPE PIERSANTI »
M. Fabien PIERSANTI



P/O La société J&S PARTNERS
M. Sandro PIERSANTI

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

